

Structure
<input type="checkbox"/> Ecole Marcellin ALBERT
<input type="checkbox"/> Ecole Lucie AUBRAC
<input type="checkbox"/> Ecole Louis LOUBET
<input type="checkbox"/> ALE Galopins (Maternel)
<input type="checkbox"/> ALE Petites Canailles (Elémentaire)
<input type="checkbox"/> Club Ados



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



Photographie
de
l'enfant

FICHE D'INSCRIPTION Commune Ecoles - Accueils de Loisirs

Année scolaire : Maternelle Elémentaire Niveaux :

1^{er} inscription Renouvellement Dérogation Enfant non domicilié sur Pignans (Justificatif obligatoire)

ÉLÈVE - ENFANT

Nom de famille : Sexe : F M

Nom d'usage :

Prénom(s) : / /

Né(e) le : / / Commune de naissance : Département :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession (Voir liste annexe) :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession (Voir liste annexe) :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (*) :

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage :

Profession (Voir liste annexe) :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui Non

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) / filmé(e) sur les temps scolaires/extrascolaires : Oui Non

(dans un but strictement pédagogique et/ou éducatif (publication école et accueils de Loisirs) à des fins non commerciales et sans contrepartie financière)

Mon enfant bénéficie d'une notification : MDPH

Mon enfant fait l'objet d'une mise en place : P.A.I Médical Alimentaire Autres :

PERSONNES À CONTACTER et/ou autorisées à récupérer l'enfant sur le temps scolaire – Accueils de Loisirs*(Si différentes des représentants légaux déjà indiquées - les personnes mentionnées ci-après devront être en mesure de justifier leur identité)***Lien avec l'élève (*) :**

À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Frère(s) ou sœur(s) fréquentant les établissements suivants :

Nom : **Prénom :**

Crèche Zébulon Crèche Beebaby Crèche Chérubins Ecole L.LOUBET Ecole L.AUBRAC Ecole M.ALBERT Collège

Nom : **Prénom :**

Crèche Zébulon Crèche Beebaby Crèche Chérubins Ecole L.LOUBET Ecole L.AUBRAC Ecole M.ALBERT Collège

Nom : **Prénom :**

Crèche Zébulon Crèche Beebaby Crèche Chérubins Ecole L.LOUBET Ecole L.AUBRAC Ecole M.ALBERT Collège

Pièces à fournir (Obligatoires) pour la création du dossier scolaire et extrascolaire

Pièces obligatoires à fournir	Visa d'administration	Visa Ecole
<input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Justificatifs de domicile de moins de 3 mois (Voir liste annexe)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie des cartes d'identités des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie de la carte sécurité sociale des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie du carnet de vaccination (à jour)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie de l'assurance scolaire-extrascolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie de l'attestation de quotient familial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie du jugement en cas de divorce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Photocopie du justificatif MDPH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date : Signature des représentants légaux :

J'atteste de l'exactitude des données transmises, je m'engage à communiquer tout changement relatif aux renseignements indiqués dans le présent dossier et sur mon espace famille.
 Je déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs spécifiques à chaque accueil de Loisirs disponibles sur l'espace famille de la commune : <https://mairie-de-pignan.portail-defi.net/>

Partie réservée à l'administration

Inscription à l'école :

Maternelle	Elémentaire
<input type="checkbox"/> Louis Loubet <input type="checkbox"/> Marcellin Albert	<input type="checkbox"/> Lucie Aubrac <input type="checkbox"/> Marcellin Albert
<input type="checkbox"/> Transmis à l'école Maternelle Louis Loubet	
<input type="checkbox"/> Transmis à l'école Primaire Lucie Aubrac	
<input type="checkbox"/> Transmis à l'école Primaire Marcellin Albert	

Inscription extrascolaire :

Galopins Petites Canailles Club Ados

Reçue en Mairie le : Traité par :

- Favorable
 Défavorable

Mme Le Maire
 Michelle Cassar



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A l'attention des familles

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi au nom d'au moins un responsable légal de l'enfant :

- Taxe d'habitation datée,
- Facture gaz, électricité ou eau,
- Attestation d'assurance habitation,
- Facture téléphone fixe,
- Attestation de Sécurité Sociale,
- Bail ou quittance de loyer d'un organisme,
- Attestation de domiciliation délivrée par un organisme agréé,
- Attestation CAF

Attention, les attestations d'hébergement rédigées par un tiers, les baux et les quittances de loyer de particuliers ne sont pas recevables.

Espace famille :

Lors de votre inscription avec notre service Enfance-Jeunesse-Education, votre compte Espace famille sera créé. Vous recevrez sur l'adresse mail du référent un lien d'activation vous permettant de mettre en place un mot de passe pour vos prochaines utilisations.

<https://mairie-de-pignat.portail-defi.net/>

Votre adresse mail :
Mot de passe :

Bienvenue sur l'espace famille des Accueils de Loisirs de Pignat
Facilitez vos démarches pour vos enfants

Connexion

Adresse email
Mot de passe

Se souvenir de moi ?

Connexion Mot de passe oublié ?

Le Portail Familles

Service en ligne pour effectuer vos démarches :

- Gérer les informations de votre compte
- Payer en ligne
- Télécharger vos attestations
- Préinscrire, inscrire, désinscrire vos enfants aux différentes activités proposées

Accessible 24h/24

Infos pratiques

Informations

Avant toutes réservations, il est nécessaire d'avoir pris connaissance des documents précisant le fonctionnement de nos structures d'accueils de loisirs.

En savoir plus

Ce service en ligne vous permettra d'effectuer vos réservations périscolaires/extrascolaires de vos enfants, payer vos factures, télécharger vos attestations, gérer les informations de votre dossier famille.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier en s'adressant à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé	Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITÉS	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYÉS			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprises		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements